



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ONG

Question écrite n° 125440

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la corruption en France. Chaque année, Transparency international réalise un classement mondial de la perception de la corruption. Pour construire son classement, qui ne reflète que la perception de la corruption, l'ONG s'appuie sur des données collectées par treize institutions internationales, parmi lesquelles la Banque mondiale, les banques asiatique et africaine de développement ou encore le forum économique mondial. Rendu public le 1er décembre 2011, le rapport 2011 confirme la mauvaise place de la France dans ce domaine. Interrogé l'année dernière sur le mauvais classement de la France, le garde des sceaux avait répondu que « Le classement réalisé chaque année par l'association Transparency international est un indice de perception de la corruption qui se fonde donc sur un ensemble de sondages et non sur une réalité statistique », minimisant ainsi la portée de cette étude. Pour autant, la corruption existe en France et il souhaite savoir quelle a été, pendant cinq ans, l'action des gouvernements successifs en la matière.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125440

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13493

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)